

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2009 à 18 H 30 A RUFFEC

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MORIZET Pierre, BERNERON Marcel, PLANTUREUX André, MARANDON Evelyne, FAURE Josette, DEJOLLAT Daniel, BERNARD René, GATEAULT André, TISSIER Jacques, RENAUD Eliane, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOUE Frédéric, PASQUER Alain, PERROT Olivier, DUMAS Robert, JACQUET Alain, DENIS Christian, BLONDEAU Gérard, HOUSSIN Patrice, ROLLET Didier, LALOGUE Eric, LIAUDOIS Michel, JULIEN Lucien, CHAMPIGNY Daniel, PINSARD Antony, MERIOT Claude, CELADON Jean-Jacques, LHERONDEL Rose, HUBART Jean-Marc, PICCOLO Jean, LAMAMY Jean-Marie, DUPIN Françoise, CRUNELLE Fabienne, WILLIAMS Richard, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, PELLERIN Dominique, CHEZEAUX Jean-Louis, CAUMON Roger, GUERIN Philippe, MATHE Isabelle, MATHE Monique, PLANTUREUX Guy, HERVO Dominique, MARCILLY Nicole, BLANCHARD Gérard, GARNIER Marie-Paule.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du conseil communautaire du 27 Janvier 2009.

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2008

Les comptes de gestion 2008 sont votés à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Intervention du Président

1°) Rappel de notre stratégie budgétaire

- notre stratégie budgétaire nous a conduit depuis 10 ans maintenant à nous doter, à l'origine, d'une fiscalité additionnelle de transfert avec réduction de la fiscalité communale, stratégie qui nous avons tenu à maintenir durant plusieurs années pour ne pas pénaliser le contribuable. Cette stratégie impliquait de ne faire du nouveau qu'avec les recettes complémentaires générées par l'intercommunalité (DGF, DDR...) complétées par l'emprunt, que ce soit pour les investissements (écoles par exemple) ou le fonctionnement (garderies, multi-accueil, équipe « verte)... Par ailleurs, la C de C a supporté les augmentations de cotisations (SDIS, ...) sans répercussion sur les communes et elle a subi les diminutions fortes des participations de l'Etat (-200 000 € pour les emplois-jeunes ; -40 000 € pour le fonctionnement de l'équipe « verte », -40 000 € pour la TP l'an passé...)
- cette stratégie s'est inscrite dans un contexte d'évolutions nombreuses qui ont été évoquées lors de notre débat d'orientation budgétaire : nombre de communes croissant, transfert de la compétence déchets ménagers au SYMCTOM, transferts des bâtiments donc des investissements sans recettes supplémentaires, révision de nos statuts, etc ...
- cette stratégie dont nous savions les limites nous a conduits à augmenter la fiscalité intercommunale en 2008 afin de nous redonner des possibilités devenues très contraintes.

Malgré cela, nous pouvons dire que le volume des services nouveaux créés, que la masse des investissements réalisés ont été très importants.

2°) Rappel des orientations budgétaires

J'ai fixé lors de notre récent débat, plusieurs objectifs que je rappelle brièvement par ordre de priorité et qui sont au nombre de 5:

❖ 1er objectif :

A l'heure où le PNR construit sa nouvelle Charte et élabore le futur Contrat de pays, restons fidèles à la politique définie sur l'ensemble de grand territoire. Je constate que nos demandes ont été prises en compte notamment s'agissant de l'action économique qui doit être maintenant notre grande priorité après avoir fait beaucoup d'efforts pour les investissements scolaires.

❖ 2ème objectif :

Compte tenu de la stratégie budgétaire définie à la naissance de notre EPCI et des éléments d'analyse que j'ai développés régulièrement devant vous, il nous faut au cours des 3 années qui viennent définir un montant d'annuité d'emprunts supportable par la collectivité, reconstituer des excédents de fonctionnement, bref, faire une pause sans pour autant ne rien faire.

Je rappelle le chiffre de 10 millions d'euros d'investissements réalisés de 2000 à 2008, financés à 57 % par des subventions mais avec un secteur scolaire dévoreur de fonds propres puisque peu subventionnés à l'exception de la DGE. S'agissant des investissements économiques, il convient désormais de réfléchir systématiquement à des mises à disposition rapides avec acquisition par le porteur du projet des bâtiments que nous serons amenés à construire maintenant.

❖ **3^{ème} objectif :**

Il est lié au second : poursuivre notre travail pointu d'économie. Il a payé en particulier s'agissant des dépenses courantes alors que la hausse des carburants et des produits alimentaires nous faisait craindre beaucoup et il a payé s'agissant des dépenses de personnels qui pèsent lourdement sur le budget en raison de notre compétence scolaire : cela a été possible grâce par une politique de suivi, par la tenue de tableaux de bord et par la mutualisation des moyens, tout cela par l'ensemble de l'équipe sous le contrôle rigoureux de Sylvie et Guy, des élus et de moi-même. Sur la question du personnel, soyons clairs : l'heure est au renforcement de cette mutualisation et pas au recrutement.

A cette politique d'économie doit s'ajouter une politique tarifaire conforme à ce qu'elle doit être au regard des services apportés à la population. Enfin, nous devons réfléchir à l'avenir, à la façon dont on doit désormais gérer des augmentations subies telles que les cotisations du SDIS (+3,5 % encore en 2009)

❖ **4^{ème} objectif :**

Trancher en 2009 sur les nouvelles éventuelles compétences que nous souhaitons prendre. Un travail est commencé et je réunirai prochainement le groupe de travail sur cette question sachant que transfert signifie fiscalité et que les incertitudes pesant aujourd'hui sur le devenir de la fiscalité locale et l'annonce notamment de la fin de la taxe professionnelle ou d'une partie de celle-ci doivent nous inciter à la prudence. Si on prend le cas des EPCI à TPU, quel avenir leur est réservé ? Et est-il intéressant pour nous de réfléchir à une fiscalité mixte TPU+ fiscalité additionnelle comme nous l'avions évoqué plusieurs fois ? Voilà un chantier qui est ouvert mais prudence tout de même !

❖ **5^{ème} objectif :**

Améliorer notre travail d'information en particulier entre les élus communautaires au sein des groupes de travail, des commissions. J'ai le sentiment que la formule des groupes de travail est meilleure mais il faut veiller à ce que les groupes fassent par exemple des compte-rendus adressés à tous les élus communautaires. Certains groupes ne se sont pas encore réunis. Il faut y veiller et les vice-présidents doivent être mobilisés et sollicités.

Je voudrais terminer sur ce point en précisant que le contexte de crise économique forte dans lequel nous sommes (et qui s'annonce durable au moins pour cette année 2009), doit nous inciter à renforcer notre prudence. C'est ce qui nous a conduit, avec Guy et Sylvie et les membres du bureau à repousser le vote de notre CA et du BP afin d'avoir tous les éléments financiers.

3°) Le CA 2008

L'INVESTISSEMENT

✚ les dépenses

La lecture n'est pas toujours évidente puisque nous avons fait le choix de voter chaque année un programme pluri- annuel d'investissements.

Ce programme date de 2003 et j'insiste sur son volume particulièrement important. Notre EPCI a réalisé beaucoup, a réalisé des projets souvent très structurants et avec des moyens financiers très contraints.

Le taux de réalisation est particulièrement élevé ; la part des restes à réaliser est très faible comparé au volume de ce programme. Cela est conforme à la stratégie budgétaire que nous avons arrêtée en novembre 2003 avec les maires des communes.

Je citerai pour ce programme très important: la ZA de Douadic ; la ZA de Tournon ; la ZA de Rivarennnes ; le Centre de loisirs de Fontgombault ; l'école de Tournon St Martin ; une part du renouvellement de l'outil informatique dans les écoles ainsi que les achats de mobiliers, matériels divers des écoles, cantines, centres de loisirs... ; les travaux dans les écoles pour des montants sans transfert de fiscalité avoisinant les 120-150 000 € annuels ; des aménagements d'espaces publics (La Pérouille, Sauzelles, Néons sur Creuse...) et de rivières ; l'acquisition du Rocher de la Dube ; l'aménagement de la voie verte ; l'acquisition des bornes camping-cars etc..

les recettes

- elles ont été à la hauteur de ce que nous espérons qu'il s'agisse des aides de l'Etat (DDR, DGE), des aides du Contrat de pays Brenne, des aides de la Région dans le cadre du Fonds sud, du Département pour le projet de Voie verte.
- je profite de cette occasion pour remercier Mme la Sous - Préfète D Christian qui a beaucoup défendu nos dossiers notamment de DGE avec J Marie Lamamy qui siège dans la commission départementale ; J P Chanteguet président du PNR pour sa constante détermination et son attention pour faire aboutir nos dossiers économiques alors que ce n'était pas évident dans la mouture du Contrat de pays qui s'achève. Je remercie aussi la CAF dont le soutien est sans faille depuis des années tant en fonctionnement qu'en investissement.
- Le volet moins réjouissant des recettes est la part importante de l'emprunt qu'il nous faut aujourd'hui et pour les 3 ans qui viennent contenir dans l'attente de la fin des premiers.

LE FONCTIONNEMENT

les grandes masses des dépenses :

Les charges à caractère général : elles se sont élevées à 960 000 euros environ soit dans les strictes prévisions budgétaires établies. Il faut préciser ici que le rattachement des charges et des produits désormais obligatoire ne permet plus de payer par exemple des factures d'une fin d'année sur l'autre ce qui donne désormais à nos CA une vérité stricte.

Notons des augmentations : les combustibles, carburant et électricité mais pas dans les proportions redoutées.

Les dépenses alimentaires sont plus fortes mais nous avons payé en 2008 quelques factures de 2007 et vous avez sans doute vu que nous avons eu plus de recettes. Nos cantines fonctionnent très bien.

Notons des diminutions et elles sont plus nombreuses grâce à des économies : petits équipements, assurances, catalogues, imprimés, transports collectifs...

les charges de personnels : elles ont été contenues avec 2 126 718 € pour 2150 000 € inscrits au BP 2008 soit **34,72% de notre budget**

les autres charges : elles sont majeures puisqu'il s'agit notamment de nos participations au Symctom (plus d'1 400 000 €), aux divers RPI, PNR et autres regroupements (1721000 €), au SDIS (427 000 €), Centre de loisirs, multi- accueils, école Ste Thérèse, etc.. soit un total de 2 491 000 € soit **40,67% de notre budget**.

les charges financières comprenant nos intérêts soit 237 000 €

les grandes masses de recettes

- Nous pouvons noter que les produits des services sont supérieurs à nos prévisions de près de 16 000 €. Les cantines sont bien fréquentées : on a même des problèmes de locaux et le CLSH de Fontgombault fonctionne bien puisque pour ces congés de février nous avons eu la première semaine environ 70 enfants inscrits.

- Avec les rôles complémentaires les recettes fiscales ont légèrement dépassé les prévisions de 10 000 € environ ; de même les dotations et subventions se sont élevées à 1 376 000 € en particulier parce que nous réservons au CA l'équilibre entre les dépenses et les recettes liées aux conventions de reversement

- Lorsque l'on fait la balance entre recettes et dépenses, nous nous retrouvons donc avec un excédent de 281 861 €, ce qui était l'objectif visé avec l'augmentation de la fiscalité et après une année 2008 dont le CA 2007 avait été très difficile mais nous le pressentions.

C'est cet excédent là que je souhaite voir maintenu à l'avenir et même renforcé et que vous allez retrouver au BP 2009.

Le compte administratif 2008 du budget principal est voté par 28 voix pour et 1 abstention et les comptes administratifs 2008 des actions économiques sont votés à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité toutes les annexes devant être jointes au compte administratif 2008 :

- l'état des opérations d'ordre de section à section

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | |
|-----------------------------------|-------------------|---------------------------------------|
| Imputation | Montant | Libellé |
| 675 | 720,00 | Ecriture Vente Terrain JOLY Nadine |
| 675 | 34 000,00 | Ecriture Vente Terrain Ville du Blanc |
| 675 | 11 383,95 | Ecriture Echange Terrains METAIS |
| Sous-Total 67 | 46 103,95 | |
| 6811 | 155 017,80 | Amortissements |
| 6812 | 17 142,00 | Amortissements |
| 6871 | 89 446,05 | Amortissements |
| Sous-Total 68 | 261 605,85 | |
| TOTAL | 307 709,80 | |

| RECETTES D'INVESTISSEMENT | | |
|----------------------------------|-------------------|---------------------------------------|
| Imputation | Montant | Libellé |
| 2111 | 720,00 | Ecriture Vente Terrain JOLY Nadine |
| 2111 | 34 000,00 | Ecriture Vente Terrain Ville du Blanc |
| 2111 | 11 383,95 | Ecriture Echange Terrains METAIS |
| Sous-Total 21 | 46 103,95 | |
| 28 | 172 159,80 | Amortissements |
| Sous-Total 28 | 172 159,80 | |
| 4818 | 89 446,05 | Amortissements |
| Sous-Total 48 | 89 446,05 | |
| TOTAL | 307 709,80 | |

| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | |
|-----------------------------------|-------------------|------------------|
| Imputation | Montant | Libellé |
| 722 | 120 432,23 | Travaux en régie |
| TOTAL | 120 432,23 | |

| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | |
|----------------------------------|-------------------|------------------|
| Imputation | Montant | Libellé |
| 2312 | 80 042,83 | Travaux en régie |
| 2317 | 40 389,40 | Travaux en régie |
| TOTAL | 120 432,23 | |

Les acquisitions 2008

Terrains

| NATURE | NOTAIRE | LOCALISATION | ORIGINE PROPRIETE | IDENTITE DU VENDEUR | CONDITIONS ACQUISITION |
|---------------|------------------------|---|--|---------------------|------------------------|
| ZA Douadic | Maître Didier BOURDEAU | DOUADIC Les Plantas ZE 91 (0ha 1a 81ca) | LASTU Jeanne née VENAULT | LASTU Raymond | Onéreux |
| | Maître Didier BOURDEAU | DOUADIC Les Plantas ZE 103 (0ha 19a 55ca) | | Commune de Douadic | Onéreux |
| | | DOUADIC Les Plantas ZE 104 (0ha 5a 89ca) | | | |
| | | DOUADIC Les Plantas ZE 105 (0ha 0a 59ca) | | | |
| | Maître Didier BOURDEAU | DOUADIC Les Plantas ZE 93 (0ha 3a 22ca) | MAUBOIS Jeannine née PAILLE et CAMAZZOLA Jacqueline née MAUBOIS | METAIS Michel | Onéreux |
| | | DOUADIC Les Plantas ZE 94 (0ha 1a 58ca) | | | |
| | | DOUADIC Les Plantas ZE 96 (0ha 38a 50ca) | | | |
| | | DOUADIC Les Plantas ZE 97 (0ha 68a 55ca) | | | |
| | | DOUADIC Les Plantas ZE 98 (0ha 19a 40ca) | | | |
| | | DOUADIC Les Plantas ZE 99 (0ha 59a 14ca) | | | |

Les autres acquisitions

| Matériel informatique | |
|------------------------------|-------------------|
| Service Administratif | 2 193,31 |
| Ecoles | 31 728,33 |
| Animation | 2 482,33 |
| Environnement | 20,14 |
| Economie | 155,48 |
| Sous-Total 2183 | 36 579,59 |
| Mobilier | |
| Service Administratif | 0,00 |
| Ecoles | 25 222,01 |
| Animation | 0,00 |
| Environnement | 0,00 |
| Economie | 0,00 |
| Sous-Total 2184 | 25 222,01 |
| Matériel | |
| Service Administratif | 0,00 |
| Culture | 1 420,85 |
| Ecoles | 22 996,91 |
| Animation | 36 572,75 |
| Environnement | 3 831,23 |
| Economie | |
| Sous-Total 2188 | 64 821,74 |
| TOTAL ACQUISITIONS | 126 623,34 |

Les Cessions 2008

| NATURE | SUPERFICIE | LOCALISATION | ACQUEREUR |
|---------|--------------|--|---------------------------|
| Terrain | 2ha 30a 40ca | Douadic Les Noël's ZN 20 | METAIS Michel par échange |
| Terrain | 0ha 46a 04ca | Douadic Les Noël's ZN 21 | METAIS Michel par échange |
| Terrain | 4ha 17a 39ca | LE BLANC La Gare AL 308 | VILLE DU BLANC |
| Terrain | 6a 92ca | TOURNON ST MARTIN ZK 101 | CONSEIL GENERAL |
| Terrain | 7a 20ca | CONCREMIERS Les Bois Demoiselles ZE 58 | JOLY Nadine |

- les services rattachés au budget principal assujettis à la TVA

| | Numéro opération comptable |
|--|----------------------------|
| Clinique Vétérinaire de Tournon Saint Martin | 500 |
| IDEE à Rivarennnes | 501 |
| STENO au Blanc | 502 |

- La méthode utilisée pour les amortissements

| Type de biens | Durée d'amortissement | Date de délibération |
|--|-----------------------|----------------------|
| Mobilier | 10 | 04 octobre 1999 |
| Matériel de bureau électrique ou électronique | 5 | |
| Matériel informatique | 2 | |
| Equipements de cuisines | 10 | |
| Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et téléphoniques | 15 | |
| Barques | 8 | 05 juin 2000 |
| Voitures | 10 | |
| Camions et véhicules industriels | 8 | |
| Remorque | 8 | |
| Matériels classiques | 10 | |
| Mobilier | 15 | |

| MARCHES PUBLICS | |
|---------------------------|--------------------------------------|
| LIBELLE | MODE DE PASSATION |
| Tennis couvert | Procédure adaptée |
| Cantine de Thenay | Avis d'appel public à la concurrence |
| Ecole de Nuret | Avis d'appel public à la concurrence |
| ZA Douadic | Appel d'offres ouvert |
| Atelier SAUR | Procédure adaptée |
| Multiservices Concremiers | Procédure adaptée |
| ZA Rosnay | Procédure adaptée |
| STENO Le Blanc | Procédure adaptée |
| ZA Rivarennnes extension | Procédure adaptée |

BUDGET 2009

Intervention du Président

Quelques considérations générales sur le contexte :

- il doit être conforme aux objectifs fixés lors du DOB
- il doit tenir compte du contexte difficile dans lequel le pays mais aussi les collectivités sont plongés aujourd'hui
- il doit être un budget prudent tourné vers les économies à réaliser, l'emprunt à modérer.

Une remarque particulière : vous avez constaté que certains budgets économiques sont désormais intégrés dans le budget général et ce à la demande des services de l'Etat.

Autre point : la question des reversements conventionnels : Nous aurons à prendre des contacts avec les services de l'Etat pour préciser ce point de nos relations financières entre EPCI et communes puisque la Chambre Régionale des Comptes a indiqué s'agissant du budget de la ville du Blanc que ce point serait à revoir.

Je précise deux choses :

- la première est que cette pratique n'est pas propre à notre EPCI, qu'elle a été mise en oeuvre dès le début de la collectivité et sous le contrôle de l'Etat, que le contrôle de légalité n'y a pas trouvé à redire depuis et qu'elle a même été confirmée dans les nouveaux statuts élaborés conjointement par notre collectivité et les services de la Préfecture.
- cela dit, je crois que nous devons revoir ce problème avec le concours de l'Etat dont nous nous rapprocherons, sachant que les textes prévoient bien des échanges de prestations entre communes et EPCI mais pas d'échanges financiers liés à la fiscalité. Restera dans ce travail à appréhender le problème de fonds à savoir que l'application des taux intercommunaux dans les communes conduit à des situations disparates où, selon les communes, pour un même montant de taux, le montant des charges transférées et donc des prestations fournies n'est pas atteint ou au contraire dépassé.

Il faut que nous essayions de résoudre cette question cette année.

LE FONCTIONNEMENT

- les dépenses

Dépenses à caractère général

Signalons ici que certaines dépenses peuvent vous paraître en retrait et peut-être pensez-vous que nous sommes trop optimistes. Outre que nous souhaitons faire encore des économies, avec le rattachement des charges et des produits nous avons inscrit ce que nous croyons être la réalité des dépenses. Je rappelle qu'en 2008, nous avons réglé des dépenses de 2007. C'est le cas pour les dépenses alimentaires. Globalement nous prévoyons cependant un peu plus que le réalisé 2008 soit 963 000€ environ.

Dépenses de personnels

Pour suivre l'application des textes et des revalorisations correspondantes (rappels pour la collectivité depuis juillet 2008), nous proposons d'inscrire 2 280 000 €. Nous poursuivrons notre politique de rigueur et de mutualisation des moyens mais cette inscription correspond aux besoins nécessaires pour couvrir les dépenses liées aux absences nombreuses en ce début d'année, aux agents payés à demi-traitement en 2008 et qui risquent de revenir en 2009, aux agents à temps partiel qui ont le droit de reprendre leur temps plein à tout moment.

Autres charges de gestion courante

C'est le poste le plus important ; nous avons inscrit un peu plus de 2 750 000 €

La question essentielle de ce poste est le montant de l'appel de fonds du Symctom

Cela demande quelques explications :

- o depuis que la compétence de la collecte et traitement des déchets ménagers a été transférée, nous ne pouvons que louer l'excellent travail accompli par le bureau du Symctom, les équipes techniques, le personnel et ce, sous la présidence de J M Lamamy dont je voudrais saluer ici le sérieux, la volonté, la rigueur.
- o la C de C a eu le mérite de mettre en oeuvre le tri sélectif, de créer un réseau de déchetteries, une unité de tri et d'accepter le rapprochement solidaire nécessaire avec le Syndicat du Rasimier puis avec les communes de l'ex- SICTOM du Blanc. Nous ne devons pas regretter ce choix qui permet de disposer sur toute la partie sud-ouest du département d'une structure publique capable d'assurer un service de qualité avec un coût raisonnable comparé à bien d'autres secteurs.
- o le mariage, vous le savez, comporte une condition : le lissage à moyen terme du montant de la TEOM afin que pour un service rendu identique, tous les contribuables paient le même coût. Actuellement le taux du reste du SYMCTOM (hors la Cde C) est de 14,5 % du foncier bâti ; celui de notre EPCI qui est fonction de l'appel de fonds fait par le SYMCTOM est de 12,4 % ce qui le situe à un niveau très raisonnable comparé à bien des collectivités.
- o lors des dernières réunions du SYMCTOM, malgré les gros efforts de rigueur et d'optimisation faits par le président et le bureau, il est clair que les difficultés du syndicat pour boucler le budget sont

réelles.

Cela tient à des charges de fonctionnement qui augmentent :

- la TGAP ou taxe générale sur les activités polluantes passe de 8,21 € à 13 € par tonne collectée
- le coût d'enfouissement a augmenté et accroîtra les dépenses du syndicat sur ce chapitre de 40 000 €
- les charges de personnels augmentent en raison de la fin de certains contrats aidés
- les frais de maintenance sur l'unité de tri notamment s'accroissent etc...

A l'inverse, les recettes de fonctionnement baissent et vont baisser encore, en particulier en raison de la baisse des reprises des matières premières. Exemples : le carton (-70%) ; la ferraille (-75%) ; le papier (-14%), les plastiques (-60%) etc...

Tout cela conduit nécessairement le SYMCTOM à faire un appel plus important à la collectivité amenée par le montant de sa TEOM à faire un effort dans le cadre du lissage évoqué plus haut, c'est pourquoi il faut que nous portions notre participation à 1 550 000 € ce qui entraîne un nouveau taux de TEOM de 13 %.

▪ les recettes

Les recettes des produits devraient logiquement augmenter en raison de l'entrée de nouvelles communes, de l'augmentation des tarifs décidée récemment et nous l'avons estimée à 445 000 €

Les impôts se situeront aux environs de 4 690 000 € comprenant l'augmentation proposée de la TEOM qui finance intégralement la participation de notre EPCI au SYMCTOM sans prendre sur le budget général, comprenant aussi une fiscalité additionnelle avec maintien des taux .

La DGF se situera un peu au-dessus de 800 000 € grâce à l'entrée de nouvelles communes et à une augmentation de quelque 380 habitants selon le dernier recensement. Je précise ici que c'est un chiffre que nous avons atteint à une époque avant que l'Etat ne revoie le calcul du point nous faisant perdre d'un coup en un an près de 100 000 €.

En clair, sans ce mauvais coup, nous serions à plus de 900 000 € !

LES INVESTISSEMENTS

Comme indiqué lors du DOB et confirmé ici, le budget d'investissement doit être entièrement lié à notre capacité d'emprunts.

Nous vous transmettons la liste des demandes sachant que tout ne sera pas réalisé cette année à quelques exceptions près de chantiers déjà actés techniquement à savoir : l'école de Nuret le Ferron, les cantines de Thenay et de Vigoux qui sont sans doute les derniers chantiers structurants scolaires sur la collectivité. Sont engagés le tennis couvert du Blanc, la salle d'exposition de Mérigny et la toute fin de la ZA de Douadic mais avec des recettes équivalentes pour ce dernier dossier.

Pour le reste, je préfère que nous attendions quelques semaines pour y voir plus clair et selon les possibilités qui se dégageront (en matière de taux d'emprunts, de durées..), je vous représenterai alors les opérations qu'il nous sera possible d'assurer. De toute façon, les dossiers non encore finalisés devront être présentés par les vice-présidents et les groupes de travail devant le conseil communautaire.

Si des choix restent à faire, nous pouvons noter que la priorité est encore donnée aux écoles et à l'action économique.

- s'agissant des écoles, hors les opérations vues à l'instant à Vigoux, Thenay et Nuret, nous procéderons à divers travaux dans les écoles et à des acquisitions de mobiliers et matériels...
- pour l'action économique sont prévus : l'acquisition de terrains ZI des Daubourgs au Blanc, des études de faisabilité d'une maison de Pays à Pouligny St Pierre et d'une structure hôtelière à Fontgombault, ceci en sus de la fin de la ZA de Douadic et deux grosses opérations : l'installation d'une clinique vétérinaire à Tournon et l'installation de l'entreprise STENO au Blanc qui devrait créer quelque 25 emplois.
- les moyens pour l'animation seront renforcés et le tourisme sera également doté de fonds pour notamment la signalétique de la Voie verte
- enfin, la compétence Cœur de Village qui a été prise devrait voir ses premiers projets bien avancer au cours de 2009 etc...

Voilà qui montre notre volonté de bien exercer nos compétences, d'avancer tout en restant prudent, dans une gestion financière maîtrisée et ce au service de tous les habitants et de toutes les communes.

VOTE DES TAUX

Le Conseil Communautaire à l'unanimité décide de maintenir les taux des 4 taxes soit
Taxe Habitation : 6,29, Foncier Bâti : 9,73, Foncier Non Bâti : 19,65, Taxe Professionnelle : 8,23 et
d'augmenter celui de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en la faisant passer à 13 %.

Le budget 2009 du budget principal ainsi que les budgets annexes des actions économiques sont votés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président indique que depuis le 1^{er} janvier, le site internet de la collectivité a reçu plus de 64 000 visites. Il est envisagé de faire une page actualité. Il demande également aux délégués communautaires qui ont une adresse mél de bien vouloir la communiquer au secrétariat.

Créations de postes

Le Conseil Communautaire crée

- un poste d'adjoint technique de 15 heures hebdomadaires et un poste d'adjoint technique de 5 heures hebdomadaires (école de Lureuil) ;
- un poste de 3 heures hebdo contractuel jusqu'à la fin de l'année scolaire 2008/2009 pour garderie ville basse (remplacement d'un départ en retraite) ;
- un poste d'Adjoint technique 1^{ère} classe suite à réussite examen professionnel.

Dotation Globale d'Equipement

Le Conseil Communautaire décide de déposer des dossiers de demandes de Dotation Globale d'Equipement 2009 dans le domaine scolaire pour des travaux, des acquisitions de matériels informatiques, de mobilier et matériel et de demander le taux maximum de 40 % et pour les opérations cœur de village de Lureuil et de La Pérouille.

Ecole de Nuret

Le Conseil Communautaire retient les entreprises suivantes, les prix sont indiqués en HT.

| | | |
|---|-----------------------------------|-------------|
| Ciron Maçonnerie | Gros-Oeuvre | 34 335,61 € |
| Pasquet | Couverture | 8 358,88 € |
| SAS Menuiseries Moreau | Menuiseries | 9 459,92 € |
| Darnault Christian | Cloisons sèches | 3 960,50 € |
| Berry Chauffage | Plomberie | 3 118,00 € |
| Ets Gandolfi | Electricité Chauffage Ventilation | 5 404,10 € |
| Leconte | Plafonds suspendus | 2 365,10 € |
| Darnault Christian | Revêtements scellés | 2 033,76 € |
| Vacher Sarl | Peintures | 2 266,86 € |
| SARL Coopérative Artisanales du Centre | Revêtements sols souples | 2 143,95 € |

Cantine de Thenay

Le Conseil Communautaire retient les entreprises suivantes, les prix sont indiqués en HT.

| | | |
|------------------------|------------------------------|-------------|
| Yves Cougnaud | Bâtiment modulaire | 89 785,58 € |
| Désiré Roger | Maçonnerie carrelage Faïence | 18 011,45 € |
| SAS Menuiseries Moreau | Menuiseries | 11 903,11 € |
| Darnault Christian | Plâtrerie Isolation | 7 752,05 € |
| VERNEAU JC | Plomberie | 4 732,00 € |
| Ets Guignard Martial | Chauffage Climatisation | 6 553,60 € |
| Ets Guignard Martial | Electricité | 7 993,65 € |
| Bidault Sarl | Peintures | 1 670,00 € |

Actions Economiques

Opération extension de l'usine STENO – Z.I des Daubourgs – LE BLANC :

L'opération d'extension d'un atelier de 450 m² sur la zone industrielle des Daubourgs au profit de la société STENO est en cours de construction. Cette entreprise respecte son engagement de création de 25 emplois à temps plein et en C.D.I. Cette opération va bénéficier d'un soutien à hauteur de **74 %** de subventions sur l'investissement immobilier (Région 40 %, Etat 22% et C.G 36 12 %).

Les travaux de construction commenceront fin mars pour se terminer début août 2009. Le montant estimatif des travaux après ouverture des plis est estimé à 470 000 € H.T.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à acquérir l'atelier existant à la commune du Blanc.

Opération construction d'une clinique vétérinaire sur la commune de Tournon Saint Martin :

L'appel d'offres a été lancé, une subvention au titre du contrat de pays a été sollicitée afin d'obtenir 15 % de subvention sur la construction. Le montant estimatif des travaux après l'ouverture des plis est de 330 000 € H.T. Le Crédit Agricole de Tournon St Martin s'est engagé à prêter aux vétérinaires le montant du coût de la construction. Il est donc envisagé une rétrocession directe aux porteurs de projet après construction

Partenariat Le Blanc Expo 2009 – Week-end de Pâques – 11/12/13 avril 2009 :

La Communauté de Communes est partenaire de « Le Blanc expo » depuis plusieurs années. Le soutien est différent en 2009. En effet, auparavant la Communauté de Communes louait 6 à 7 stands pour des entreprises de moins de 5 ans ou ayant réalisé un développement de leur activité.

Cette année, il est possible à tous les artisans de bénéficier de la participation de la Communauté de Communes à hauteur de 50 % du coût de la location de leur stand. Ainsi, ce sont 12 entreprises qui vont bénéficier du soutien financier de la collectivité, à savoir :

BENJAMIN AUJEAN (LE BLANC)
JAMY PORTILLON (LE BLANC)
C.M.B – Chéniers (SACIERGES SAINT MARTIN)
MICHEL JEANNEAU (ROSNAY)
JARDI COLOR CONCEPT (DOUADIC)
ROESSLINGER Pascal (ROSNAY)
BREMAUD Stéphane (TOURNON SAINT MARTIN)
S.A.R.L DUPONT (LE BLANC)
I.D.E.E (RIVARENNES)
SARL FRESNO (LE BLANC)
TECHNIFROID (LE BLANC)

Il est utile de préciser que ce partenariat permet d'attirer chaque année 3 à 4 nouvelles entreprises sur la manifestation.

Etude site d'hébergement – Commune de Fontgombault :

Suite à de nombreuses demandes de la clientèle de passage et de la mise en vente d'une maison d'habitation, dans le voisinage du café restaurant de Fontgombault, la commune de Fontgombault a sollicité la Communauté de Communes afin d'étudier la possibilité de créer un site d'hébergement en lien avec le commerce.

Afin de mieux connaître la situation actuelle et de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés, la Communauté de Communes a décidé de consulter des bureaux d'études et de conseils pour aider à la structuration d'un projet cohérent ; l'objectif étant d'en garantir la viabilité économique et les modalités de fonctionnement.

La Communauté de Communes a sollicité une subvention F.R.A.C pour réaliser l'étude et a obtenu récemment l'accord sur une participation à hauteur de 80 %.

Cœurs de Village

A la demande des services de la Sous-préfecture, il est proposé de modifier le paragraphe du règlement intérieur concernant les opérations « Cœurs de village », notamment pour permettre la sollicitation d'aides complémentaires à celles de la Région et plus particulièrement la DGE. Il est proposé de rédiger le paragraphe de la manière suivante :

Aménagements d'espaces publics :

La Communauté de Communes sera maître d'ouvrage de l'opération, mais la commune reste libre de la définition et de la conception du projet. La Communauté de Communes sollicitera pour le financement de ces opérations la subvention du Conseil Régional du Centre, prévue pour les « cœurs de villages », à hauteur de 60% et toute autre subvention mobilisable pour ce type d'opération, notamment la DGE. Les participations des communes pourront prendre la forme d'un Fonds de Concours pour au plus la moitié du solde restant à financer, hors subvention.

Divers

Le Président est autorisé

- à émettre un titre de 815,59 € auprès de l'Association Familles Rurales de Thenay pour la chauffage du multi-accueil, un titre de 450 € auprès du Parc Naturel Régional de la Brenne pour un spectacle à la maison de l'enfance ;
- à passer une convention de mise à disposition avec la Ville du Blanc pour le terrain de tennis qui sera couvert ;
- à passer une convention de mise à disposition de 13 m² de terrain sur la parcelle section BT n° : 105 au profit de E.R.D.F pour la réalisation d'un transformateur sur la zone industrielle des Daubourgs, commune du Blanc